

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal
élus : 23
en fonction : 23

Séance du 15 juillet 2025
sous la présidence de Mme Sylvie ROEHLLY – Maire

Membres présents : ROEHLLY Sylvie, WINTER-KNECHT Didier, WERNERT Annie, KLEINMANN Jean-Jacques, REGNIER Clarisse, BLANCK Dominique, ACKER Dominique, ALBECKER Bernard, BLANCK Denis, BONICEL Bénédicte, FORR Bernard, FOURNAISE Véronique, GASSERT Cédrine, HILD Aline, JUNG Didier, KERTZINGER Francis, MUGLER Christelle, RICK Stéphane, SORG Fabienne, SORGIUS Christian, WEEBER Michelle.

Membres absents : VATRY Edwige a donné procuration à Bernard ALBECKER ; VOGT Marie-Line a donné procuration à GASSERT Cédrine

Objet : Lancement du marché de travaux alloti pour la reconstruction de l'école maternelle la construction d'un accueil périscolaire, l'aménagement de la cour et du site –

Vu la délibération du 7 décembre 2023 portant lancement d'un marché public pour la désignation d'un maître d'œuvre pour la reconstruction d'une école maternelle et la construction d'un accueil périscolaire ;

Vu la délibération du 4 juillet 2024 approuvant la signature du marché de maîtrise d'œuvre ;

Vu la délibération du 29 janvier 2025 portant validation de l'Avant-Projet Sommaire ;

Vu la délibération du 24 avril 2025 approuvant le lancement du marché de démolition de l'école maternelle ;

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de lancer le marché de travaux alloti pour la reconstruction de l'école maternelle et la construction d'un l'accueil périscolaire.

Le montant estimé des travaux est de 6.189.550,00€ HT

Le marché sera décomposé en 25 lots :

- 1 DEMOLITION - DESAMIANTAGE
- 2 TERRASSEMENT - RESEAUX - VOIRIE - PLANTATIONS
- 3 GROS OEUVRE
- 4 OSSATURE BOIS - BARDAGE
- 5 ECHAFAUDAGE
- 6 ETANCHEITE - VEGETALISATION
- 7 COUVERTURE METALLIQUE
- 8 MENUISERIE EXTERIEURE BOIS
- 9 PROTECTIONS SOLAIRES - RIDEAUX
- 10 SANITAIRE
- 11 CUISINE
- 12 CHAUFFAGE - VENTILATION
- 13 PHOTOVOLTAÏQUE

- 14 ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES
- 15 ASCENSEUR
- 16 DOUBLAGES - CLOISONS - FAUX PLAFONDS
- 17 MENUISERIE INTERIEURE
- 18 AGENCEMENT
- 19 METALLERIE
- 20 CHAPE
- 21 CARRELAGE
- 22 PEINTURE INTERIEURE - NETTOYAGE
- 23 ENDUIT TERRE PAILLE SUR BOTTE DE PAILLE
- 24 REVETEMENTS SOLS INTERIEURS
- 25 PLANTATIONS JEUX

Le lot démolition a été lancé en amont, conformément à la délibération du 24 avril 2025 sous la forme d'un marché à procédure adaptée.

Les lots 14, 18, 21 et 23 feront également l'objet d'une consultation sous la forme de marchés à procédure adaptée conformément aux articles L2123-1, R2123-1, R2123-4 et R2123-5 du Code de la Commande Publique.

Les marchés, pour le reste des lots, seront passés dans le cadre d'une procédure formalisée selon les articles R2124-1 et R2124-2 du Code de la Commande Publique.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

AUTORISE Madame le Maire à lancer les marchés de travaux allotés pour la reconstruction de l'école maternelle et la construction d'un accueil périscolaire, l'aménagement de la cour et du site

AUTORISE Madame le Maire à négocier avec les candidats.

AUTORISE Madame le Maire à pouvoir déclarer sans suite la procédure pour tout motif d'intérêt général.

POUR EXTRAIT ET COPIE CONFORME,

Publié le 17 juillet 2025

Transmis à la Préfecture le 17 juillet 2025

Délibération exécutoire conformément à la loi n°82-623 du 22 juillet 1982

Weyersheim, le 17 juillet 2025

Le secrétaire, Stéphane RICK



Le Maire, Sylvie ROEHLLY

